

XXIV GRAN PREMI PRINCIPAT D'ANDORRA

AVIS DE COURSE

CLASSES: Optimist, Laser, Laser Radial, Laser 4.7, Europe, Patin à Voile et 29er

DATES: 1 et 2 décembre 2012

La **Federació Andorrana de Vela** a le plaisir de vous inviter à la principale régates de dériveurs qu'elle organise, le XXIV GRAN PREMI PRINCIPAT D'ANDORRA qui aura lieu au *Club Nàutic El Masnou* (Barcelona) les 1 et 2 décembre 2012.

Le **Club Nàutic El Masnou** est un club de grand prestige avec une importante flotte de dériveurs qui peut se flatter de résultats bons et continus, tant au niveau national qu'international et olympique. Le club accumule une grande expérience dans l'organisation de régates et assurera, comme chaque année, que le Gran Premi soit un succès complet.

Pour être à jour : www.andorravela.com

1. RÈGLES

La régates est régie par :

- Le Règlement de Régates de Voile (RRV) de l'ISAF (2009-2012).
- Les prescriptions de la *Real Federación Española de Vela*.
- Les prescriptions du *Reglament Esportiu de la Federació Catalana de Vela*.
- Les règles des Classes participantes, excepté leurs éventuelles modifications.
- Les *Instructions de Course* en catalan.

2. PRÉ-INSCRIPTIONS

Aucun droit d'inscription ne sera perçu. Le nombre de concurrents n'est pas limité ; la

régates est ouverte aux classes **Optimist, Laser, Laser Radial, Laser 4.7, Europe, Patin à Voile et 29er**.

Les pré-inscriptions doivent contenir l'information indiquée sur le formulaire disponible sur le site web et doivent être envoyées **avant 18h le 30/11/2010** par courrier électronique, fax ou courrier à :

XXIV GRAN PREMI PRINCIPAT D'ANDORRA

Club Nàutic El Masnou

Passeig Marítim, s/n - 08320 El Masnou

Tel. +(34) 93 555 06 05

Fax +(34) 93 540 47 92

e-mail : gpandorra@andorravela.com

3. ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

1. Chaque concurrent doit s'enregistrer personnellement au Bureau de Course le 01/12/2012 avant 11h.

L'enregistrement est conditionné à la signature du formulaire d'enregistrement et d'acceptation de responsabilité et à la présentation, avant la limite indiquée, des documents suivants :

- Licence fédérative de l'année en cours ou document équivalent.
- Pour les concurrents espagnols: Carnet de Classe de l'année en cours.

2. Chaque entraîneur doit s'enregistrer avant l'heure indiquée et présenter sa documenta-

tion d'entraîneur valable ainsi que celle relative à l'annexe (permis, certificats de navigabilité, d'immatriculation et d'assurance).

3. Les véhicules, les remorques, les annexes et les bateaux des participants et de leurs entraîneurs doivent être entreposés exclusivement aux emplacements prévus par l'Organisation. Chaque remorque doit être enregistrée au Bureau de Course, avec identification de la plaque, du propriétaire et du club d'origine.

4. Le 02/12/2012 tout le matériel devra être retiré du parking du Port avant minuit.

5. L'Organisation se réserve le droit d'admettre des pré-inscriptions ou des enregistrements après les limites indiquées.

4. PROGRAMME

Le 01/12/2012

À midi: Signal d'Avertissement de la première épreuve du jour.

Le 02/12/2012

À 11h: Signal d'Avertissement de la première épreuve du jour.

Aucun signal de départ ne sera donné après 15h.

5. FORMAT ET POINTS

1. Le format de compétition sera en flotte.

2. L'attribution de points à la baisse de l'Annexe A du RRV s'applique. Le score le moins bon est retiré pour quatre épreuves validées.

3. Il est prévu six épreuves. La validité de la régates requiert une épreuve validée.

4. Il n'y aura pas d'épreuves pour les classes avec moins de cinq bateaux au départ.

6. PRIX ET CADEAUX

Petit-déjeuner et **goûter** seront offerts.

La remise des prix aura lieu environ 30 minutes après la publication officielle des résultats. Les prix seront indiqués au Tableau Officiel d'Affichage.

Après la remise des prix aura lieu un **tirage au sort** parmi les concurrents présents.

7. RESPONSABILITÉ

Tous les concurrents le sont à leurs risques et périls et sous leur exclusive responsabilité.

8. INSTRUCTIONS

Les *Instructions de Course* seront disponibles au Bureau de Course à partir de 10h le 01/12/2012.

9. MODIFICATIONS

L'*Avis de Course* pourra être modifié.

10. PARKING

Le 01/12/2012 et le 02/12/2012 le Bureau de Course donnera à chaque concurrent inscrit **un seul** ticket de sortie utilisable une fois.

